Compte rendu de la réunion de démarrage du 23 juin 2010

Fiche de révision	
Personnes présentes :	Alain POYRAULT, Président du SMECRU Bruno PENASA, Délégué du Comité Syndical du SMECRU Claude DEBRUILLE, ONEMA Jean-Maurice BOUVIER, DDT Marie HEBERT, FRAPNA 74 Fabien PERRIOLLAT, FRAPNA 74 Robert GARCEL, FRAPNA 74 Jean Paul MALLET, ASCONIT Perrine CHAUVIN BROUST, SMECRU
Excusés :	Cécile MARQUESTE, AERMC Cécile ETIENNE, Région Rhône Alpes Bruno GRAND et Danielle TEYSSONNEYRE, Conseil Général 74 Marion LANGON, ONEMA Dominique REIGNIER, ARS Ludovic CATINAUD, Fédération de pêche de la Haute-Savoie Marie ZIMMERMANN, ASTERS Madame VIONNET et messieurs BRANDT, CHAMOSSET, VIDAL, GUILLOTE et PILLOUX, délégués du Comité Syndical SMECRU
Ordre du jour :	Présentation de l'équipe d'intervention et de la méthodologie
Documents remis en séance :	Aucun
Date réunion :	23 juin 2010 – 14h30
Lieu de réunion :	Mairie de Frangy
Rédacteurs compte- rendu :	JPaul MALLET, ASCONIT Consultants Perrine CHAUVIN BROUST, SMECRU
Validation compte- rendu :	Perrine CHAUVIN BROUST, SMECRU
Liste de diffusion :	Comité de Pilotage de l'étude
Nombre de pages :	4
Document et numéro de version :	Usses CR réunion démarrage 23-06-2010 Version n°2
Suite de la réunion	Réunion de planification entre bureaux d'études

Compte-rendu

L'objectif de la réunion était de :

- présenter la société ASCONIT Consultants, ainsi que l'équipe de projet qui aura en charge la réalisation de l'étude des peuplements piscicoles, des habitats aquatiques sur le bassin des Usses, affluents compris.
- présenter la méthodologie proposée pour mener à bien cette étude

La présentation est assurée par J.-Paul MALLET.

L'étude sera pilotée conjointement par Eric FIEVET, Chef de projet et responsable de l'Agence de Montpellier, ainsi que Jean-Paul MALLET, Directeur du Département « Hydrobiologie et Expertise des Eaux superficielles » au sein d'ASCONIT Consultants.

Les prestations de terrain et d'ingénierie seront réalisées par les chargés d'étude de l'Agence de Lyon (T. DUPONT, C. DALLEST et B. VALLEE).

Les objectifs de l'étude sont brièvement rappelés :

- Mieux appréhender le déroulement des cycles biologiques des espèces d'intérêt patrimonial et/ou halieutique,
- Proposer des mesures de gestion piscicole du bassin versant,
- Pouvoir mesurer ultérieurement les gains induits par les opérations du Contrat de Bassin versant (état et l'évolution biologique des cours d'eau).

Pour atteindre ces objectifs, il est prévu :

- ✓ D'acquérir des données sur les habitats et peuplements piscicoles (qualité du biotope / état de la biocénose / usages et contraintes) à partir de la bibliographie existante, de levés de terrain, et par la mise en commun de données avec les autres études en cours sur le bassin versant des Usses;
- ✓ De traiter et interpréter les données et de les confronter à la bibliographie scientifique ;
- ✓ De mettre en évidence les limites au développement piscicole et à la qualité des habitats des Usses et de ses affluents ;
- ✓ De définir des objectifs et un plan d'action pour réduire ou diminuer ces facteurs limitant le développement piscicole ;
- ✓ De proposer des mesures de suivi piscicole (qualitatif et quantitatif) afin de mesurer l'efficacité des actions engagées dans le cadre du Contrat de Rivières.

Cela consistera notamment en une description fine des habitats aquatiques (faciès d'écoulements, abris potentiels, zones potentielles de frayères, état des berges, présence de perturbations) sur un linéaire d'environ 50 km sur les Usses et ses affluents, la recherche des frayères en période hivernale sur un linéaire de 50 km, la réalisation de 10 IBGN (proposition de base) éventuellement complétés par des IBG-DCE (option) et de 20 pêches électriques (10 « sondages » et 10 inventaires type De Lury). Des sondes températures seront posées s'il s'avère nécessaire de compléter les données existantes.

ASCONIT Consultants analysera ces données en prenant en compte la variabilité interannuelle des peuplements. L'Indice Poisson Rivière sera utilisé et ses résultats critiqués via une comparaison de la probabilité calculée à l'observé. ASCONIT Consultants proposera un protocole de suivi des différentes stations étudiées.

Il est également prévu de s'appuyer sur les résultats des études en cours, en particulier celles en lien avec la caractérisation du contexte hydrogéomorphologique du bassin versant (en particulier le découpage en tronçons homogènes du point de vue des conditions hydrogéomorphologiques et d'écoulement), ainsi que celle relative à l'étude des volumes maximums prélevables, étude au cours de laquelle sera mis en œuvre le protocole des microhabitats (EVHA et/ou ESTIMHAB).

L'étude reprendra les éléments et conclusions du 'Rapport Ecrevisses' rédigé par la Fédération de Pêche 74 sur les Usses.

ASCONIT Consultants rendra en fin de chaque phase (ou à mi-parcours pour la phase 1 si les pêches sont effectivement réalisées en 2011, voir plus loin dans le texte) un document de synthèse et des rendus cartographiques permettant de visualiser les facteurs limitants (poissons et écrevisses) et les linéaires potentiellement intéressants. Sur cette base seront définis des objectifs, puis un plan d'action.

Planning d'intervention

Dans le but de tenir compte des résultats des deux études menées parallèlement sur les Usses, et ainsi renforcer la qualité/pertinence des informations qui sont à recueillir dans le cadre de l'étude piscicole-habitat, ASCONIT Consultants propose de revoir le planning d'intervention, et en particulier de décaler en 2011 les inventaires piscicoles.

Le planning prévisionnel est le suivant :

- Description des habitats : été 2010
- Description des frayères : décembre 2010
- Compléments terrain (seuils) : printemps 2011
- Pêches électriques (et IBG + physico-chimie) : automne 2011 (août-septembre)
- Rendu : automne 2011.

Cette proposition s'appuie également sur le fait que les échéances apparaissent (trop) courtes pour réaliser les pêches en septembre 2010 dans de bonnes conditions, compte tenu du terrain à réaliser en préalable (50 km de cours d'eau à décrire), des nécessaires étapes de concertation/validation avec le Comité de Pilotage, et l'obtention des autorisations nécessaires à la réalisation de ces pêches (arrêté préfectoral + autorisation du détenteur du droit de pêche).

Cette proposition reçoit un accueil favorable de la part du SMECRU et des membres du Comité de Pilotage, sous réserve de vérifier la semaine prochaine avec les bureaux d'études en charge des études hydrogéomrophologiques et Volumes maximums prélevables, la compatibilité des calendriers d'intervention et de rendus.

Discussions, échanges

Les <u>membres du Comité de Pilotage</u> insistent sur l'importance d'un **état 0 précis**, permettant une évaluation fiable des actions engagées par le Contrat de Rivières.

ASCONIT Consultants aura également pour mission un regard critique sur le calcul de Débits Minimums Biologiques effectué dans le cadre de l'étude Volumes Prélevables sur le bassin des Usses. Un important échange de données et informations devra avoir lieu entre les bureaux d'études afin de bénéficier des expériences des uns et des autres ainsi que de regards croisés. En effet, cette méthode ayant pour but de faire le lien entre la densité piscicole et qualité de l'habitat physique présente certaines incertitudes du fait de son domaine d'application (cours d'eau à forte pente exclus) et de la mon prise en compte des aspects biologiques (prédation, compétition...).

<u>Jean-Maurice Bouvier, DDT</u>, rappelle que des autorisations seront nécessaires pour effectuer les pêches électriques.

<u>Claude DEBRUILLE, ONEMA</u>, demande à être associé au choix des 20 stations sur lesquelles seront effectuées les pêches.

ASCONIT se renseignera auprès d'<u>ASTERS</u> pour connaître le détail des relevés effectués dans le cadre de la recherche de loutres sur le territoire.

Suites de la réunion

Validation du calendrier avec les bureaux d'études en charge des études hydrogéomorphologiques et volumes maximums prélevables le 28 juin 2010.